

~~~~~

## DE ROLLAND (BRANCHE AÎNÉE).

(Voir la Généalogie de cette Famille, tome I, page 517.)

Cette branche porte actuellement, comme aînée, les armes pleines de la maison de Rolland.

**X. Monsieur Jean-Joseph DE ROLLAND**, écuyer, chevalier, seigneur de Lastous, maintenu dans sa noblesse, le 4 août 1756, par M. Boucher, intendant de Bordeaux, laissa de son mariage, contracté le 7 octobre 1724, avec demoiselle Anne LAVERNY :

- 1° Jacques de Rolland, chevalier, né le 18 septembre 1729;
- 2° Jean-André, dont l'article suivra;
- 3° Suzanne de Rolland, née le 24 novembre 1731;
- 4° Thérèse de Rolland, née le 9 avril 1734;
- 5° Anne de Rolland, née le 22 mai 1735;
- 6° Marie de Rolland, née le 2 mai 1737.

**XI. Jean-André DE ROLLAND DE LASTOUS**, né le 14 août 1750, a laissé de son mariage avec Marie DE LÉONARD :

- 1° Jean-Jacques de Rolland de Lastous, capitaine commandant au 25<sup>e</sup> chasseurs à cheval, membre de la Légion-d'Honneur, fit les campagnes d'Italie, d'Espagne, de Prusse, d'Allemagne, et fut tué à la bataille d'Essling;
- 2° Jean-Guillaume, qui a continué la descendance;
- 3° Jean-Jacques-Marie de Rolland de Lastous, mort en 1831. Il a laissé de son mariage avec Jeanne-Catherine DE BONEINS :
  - Jean-Guillaume de Rolland, marié à Agathe LAMBERT;
  - Jeanne-Catherine de Rolland, mariée à M. Tartas.

**XII. Jean-Guillaume DE ROLLAND DE LASTOUS**, ancien capitaine commandant, mort le 20 janvier 1838, fit les campagnes des Pyrénées-Orientales, et fut blessé à l'œil droit et à la poitrine de plusieurs coups de baïonnette. Il se retira du service par suite d'infirmités contractées en captivité, et a laissé de son mariage avec Marie-Jeanne DE BROCA :

- 1° Jean-Jacques, dont l'article suit;
- 2° Élisabeth de Rolland, mariée à M. Jean Conqueret;
- 3° Aglaé de Rolland, mariée à M. Duplan.

**XIII. Jean-Jacques DE ROLLAND DE LASTOUS**, chef des nom et armes de sa maison, décoré de l'Ordre de la Légion-d'Honneur, a servi successivement dans le 1<sup>er</sup> régiment des grenadiers à cheval de la garde, dans les gardes du corps de Sa Majesté Charles X, dans le 1<sup>er</sup> régiment de chasseurs, dans la gendarmerie, et s'est retiré démissionnaire. Il a épousé en 1859 mademoiselle Agathe SEGUIN. De ce mariage sont nés :

- 1° Noble Thévenin de Rolland de Lastous;
- 2° Noble Camille de Rolland de Lastous;
- 3° Noble Guillaume de Rolland de Lastous.

---

**DE BAZON,**

NOBLES, MESSIRES, ÉCUYERS, CHEVALIERS, SEIGNEURS, COMTES DE BAZON; — SEIGNEURS BARONS DE BAULENS, CASTELVIEILH, SAINT-BERTHOUMIEU, FALS, etc.; — *en Italie, Agenois, Lomagne, Bordelois, Armagnac, Bruilhois, etc.*

ARMES : *D'azur, au rocher de 6 coupeaux d'argent, soutenu de deux fasces abaissées de gueules, et accompagné en chef de 2 étoiles d'or. Casque de front, orné de ses lambrequins d'or, d'azur, d'argent et de gueules (aliàs couronne de marquis). Supports et cimier : trois lions.*

Cette ancienne famille, originaire d'Italie, et fixée en France vers le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, est une branche cadette de la maison DE BAZON, ou BAZONI, dont les membres occupèrent jadis à Mantoue les premières places de la République, et dont le rameau aîné s'éteignit en la personne de Marguerite de Bazon, mariée, l'an 1650, au comte Pic, ou Pichi, de La Mirandole.

La branche établie en Agenois, reconnue noble d'extraction par plusieurs lettres-patentes et arrêts, a eu des services militaires et des alliances distingués.

I. Charles DE BAZON, 1<sup>er</sup> du nom, baron de Baulens en Armagnac, et de Castelvieilh en Bordelois, gentilhomme natif de la ville de Mantoue, était écuyer du duc de Vendôme, lorsqu'il reçut de Henry II, roi de France, des lettres-patentes de naturalité datées de Saint-Quentin, au mois de septembre 1555 (*signé HENRY*). Pourvu de la charge d'écuyer de la reine de Navarre, par lettres-patentes données à Nérac le 27 février 1559, il transigea, selon acte reçu par Mazellières et Foucaud, notaires de Nérac, le 26 février 1562, avec les habitants dudit Nérac, à raison de certains droits, honneurs et émoluments qu'il pouvait exiger d'eux, en qualité de gouverneur pour Sa Majesté de ladite ville. Dans cette transaction, Charles de Bazon est qualifié gentilhomme du roi et de la reine de Navarre.

Charles de Bazon fut pourvu, le 6 février 1563, de la charge d'écuyer de la Grande Écurie du roi Charles IX. Il avait épousé, dès le 2 août 1559, en présence de Leurs Majestés, dans le château de Nérac, et par contrat passé devant Mazellières et Balsay, notaires royaux de ladite ville, damoiselle (dame) Gabrielle DE LARD DE GALARD, sœur de Joseph de Lard de Galard, chevalier de l'Ordre du Roi, époux de Marie de Noailles, — et fille de noble Antoine de Lard de Galard, seigneur de Birac, Aubiac et Baulens, et de dame Renée de Bourzolle. De ce mariage provinrent :

- 1<sup>o</sup> Charles, dont l'article suit;
- 2<sup>o</sup> Jeanne de Bazon, mariée à noble Jean de La Brunetière, seigneur de Cucq.

II. Noble Charles DE BAZON, II<sup>e</sup> du nom, écuyer, seigneur baron de Baulens, nommé gentilhomme de la Chambre de la reine Marguerite de Valois, par lettres données au château d'Usson, le 18 juin 1599, épousa : 1<sup>o</sup> le 11 mars 1604, dame Honorée DE BEZOLLES, fille de noble Jean de Bezolles, seigneur de Saint-Berthoumieu, et de dame Suzanne de Patras de Campaigno ; 2<sup>o</sup> après dispenses de Rome, à cause de parenté, le 24 août 1622, dame Anne DE MALVIN, fille de noble François I de Malvin, écuyer, seigneur de La Lanne, maître d'hôtel de la reine Marguerite, femme de Henry de Navarre, et de son épouse Anne du Bouzet de Marin. Du premier lit :

1<sup>o</sup> François, dont l'article suit;

Du second lit :

2<sup>o</sup> Catherine de Bazon, mariée à noble N... de Touton, seigneur de Batz.

III. François DE BAZON, seigneur baron de Baulens et de Saint-Berthoumieu, laissa de son mariage, contracté le 9 juillet 1654, avec dame Suzanne DE BONNOT, fille de noble Hercule de Bonnot, seigneur de La Tuque, et de Catherine de Beaumont :

IV. Messire Charles DE BAZON, III<sup>e</sup> du nom, seigneur baron de Baulens et de Saint-Berthoumieu, fut maintenu dans sa noblesse d'extraction par jugement de M. Sanson, intendant de la généralité de Montauban, le 22 avril 1697. Il avait épousé, par contrat passé devant Du Boscq, notaire à Agen, le 21 mai 1676, demoiselle Anne COUDOING, fille de François Coudoing et de dame Marguerite de Sabaros. De cette union provinrent :

1<sup>o</sup> François de Bazon, baron de Baulens, mousquetaire de la garde du Roi, mort sans postérité;

2<sup>o</sup> Étienne, qui a continué la descendance;

3<sup>o</sup> Messire Jean de Bazon, chevalier, baron de Baulens et autres places, héritier de son frère aîné, entra au service, et se retira capitaine du régiment Royal et pensionné de Sa Majesté. Il laissa de son mariage, contracté le 16 décembre 1732, avec dame Louise-Marie-Anne DE SECONDAT DE ROQUEFORT, fille de haut et puissant seigneur messire Godefroy de Secondat de Roques, chevalier, seigneur de Gardes, baron de Roquefort, capitaine d'infanterie, et de Louise de Raymond :

A. Étienne de Bazon, reçu page de la Grande Écurie du Roi, et mort sans postérité;

B. Jacqueline de Bazon, mariée à son cousin Jean de Bazon.

4<sup>o</sup> Suzanne de Bazon, mariée à N... de La Croze, seigneur de Saint-Loup;

5<sup>o</sup> Marguerite de Bazon, mariée à N... de Garros, dit de Mauléon, de la ville de Lectoure.

V. Étienne DE BAZON, seigneur de Fals, en Armagnac, épousa, par contrat passé devant Bergogné, notaire de Fals, le 26 avril 1714, dame Éléonore DE TAPIE DE MONTEIL, fille de Pierre de Tapie, écuyer, sieur de Monteil, et de Jeanne de Reignac. De ce mariage sont issus :

- 1° Jean, dont l'article suit;
- 2° Claude de Bazon, lieutenant-colonel du régiment Royal-Artillerie et chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, mort en 1773, laissant de son mariage avec dame Catherine DE BELBÈZE, fille de Pierre de Belbèze, porte-étendard des gardes du Roi :  
Pierre de Bazon, élève de l'École militaire en 1786.
- 3° Messire François de Bazon, ancien capitaine d'artillerie, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, retiré avec pension, fut convoqué en 1789 à l'Assemblée de la Noblesse d'Agen;
- 4° Anne de Bazon, mariée à messire Géraud de Gaucher, de la ville d'Agen;
- 5° Anne-Élisabeth de Bazon, mariée à noble Jean de Sabaros, seigneur du Bédât, aussi de la ville d'Agen;
- 6° Annette de Bazon, religieuse au couvent du Chapelet, à Agen;
- 7° Nanette de Bazon, mariée, par contrat passé devant Du Debert, notaire d'Agen, au mois de février 1750, à noble Jean-Baptiste de La Roche, de la ville de Lectoure.

VI. Messire Jean DE BAZON, 1<sup>er</sup> du nom, *titré* comte DE BAZON, seigneur baron de Baulens et de Fals, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, ancien capitaine au régiment Royal-Artillerie, pensionnaire du Roi, fut convoqué en 1789 à l'Assemblée de la Noblesse d'Agen. Il avait épousé, par contrat passé devant Des Coutures, notaire de La Plume, le 2 mars 1756, dame Jacqueline DE BAZON, sa cousine, fille et héritière de Jean de Bazon, chevalier, baron de Baulens, et de dame Louise-Marie-Anne de Secondat de Roquefort. De ce mariage provinrent plusieurs enfants morts en bas âge, et :

- 1° Jean, dont l'article suit;
- 2° Anne-Marguerite de Bazon.

VII. Messire Jean DE BAZON, II<sup>e</sup> du nom, *titré* comte DE BAZON, baron de Baulens, né au mois d'avril 1757, fut admis dans les cheveu-légers de la garde du Roi, après ses preuves de noblesse, le 4<sup>er</sup> octobre 1774, et fut convoqué en 1789 à l'Assemblée de la Noblesse d'Agen. Il épousa, le 2 juin 1810, Marie-Rose DE CHAUVIN, fille de Jean de Chauvin, capitaine de vaisseau, et de N... de Gaucher-Chabrières. De ce mariage :

VIII. Pierre, comte DE BAZON, marié en 1845 à Valentine DE SEGUIN DE REYNIÈS, fille d'Étienne de Seguin, marquis de Reyniès, et de dame Hermine-Françoise de Bérulle, petite-nièce du cardinal de ce nom. De ce mariage sont issus :

- 1° Roger, vicomte de Bazon, né en 1845;
- 2° Marie de Bazon, née en 1844.

